

**Extrait du Registre
Des
Délibérations**

L'an deux mille dix huit

Le 28 novembre 2018 à 17 heures 30

Le Conseil Communautaire du Grand Cubzaguais Communauté de Communes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Val de Virvée, au Centre de Loisirs Sans Hébergement Aubie et Espessas, 9 rue du Cros, sous la présidence de Monsieur DUMAS Alain, Président de séance.

Date de convocation le 22 novembre 2018.

DELEGUES EN EXERCICE : 37

NOMBRE DE PRESENTS : 25

NOMBRE DE VOTANTS : 32

Objet : Désignation des délégués communautaires au sein du Syndicat Mixte Gironde Numérique

Présents : 25

Michel ARNAUD (Saint André de Cubzac), AYMAT Pascale (Saint André de Cubzac), BORRELLY Marie Claire (Saint André de Cubzac), BOURSEAU Christiane (Virvac), BRIDOUX-MICHEL Nadia (Cubzac les Ponts), BRUN Jean Paul (Saint Antoine-Val de Virvée), COURSEAUX Michaël (Saint André de Cubzac), DAILLY Philippe (Saint André de Cubzac), DUMAS Alain (Saint Gervais), FUSEAU Michael (Pugnac), GAILLARD Michel (Prignac et Marcamps), GUINAUDIE Valérie (Mombrier), ISIDORE Jean Marc (Bourg), JEANNET Serge (Gauriaguet), JOLY Pierre (Bourg), LAVAUD Véronique (Saint André de Cubzac), LOUBAT Sylvie (Salignac-Val de Virvée), LUSSEAU Angélique (Saint André de Cubzac), MERCADIER Armand (Salignac – Val de Virvée), MONSEIGNE Célia (Saint André de Cubzac) PINSTON Stéphane (Saint André de Cubzac), RAMBERT Jacqueline (Saint Gervais), SAEZ Catherine (Tauriac), SUBERVILLE Jean Pierre (Saint Laurent d'Arce), Alain TABONE (Cubzac les Ponts).

Absents excusés ayant donné pouvoir : 7

BOBET (Saint André de Cubzac) pouvoir à DAILLY Philippe, FAMEL Olivier (Saint André de Cubzac) pouvoir à AYMAT Pascale (Saint André de Cubzac), GRAVINO Bruno (Saint Trojan) pouvoir à Catherine SAEZ, GUINAUDIE Sylvain (Aubie/Espessas-Val de Virvée) pouvoir à MERCADIER Armand, MIEYEVILLE Georges (Saint André de Cubzac) pouvoir à BORRELLY Marie Claire, RAYNAL Vincent (Cubzac les Ponts) pouvoir à Alain TABONE, ROUX Jean (PUGNAC) pouvoir à Jean Marc ISIDORE.

Absents excusés : 5

BLANC Jean Franck (Teuillac), COUPAUD Catherine (Pugnac), MABILLE Christian (Peujard), POUCHARD Éric (Lansac), SAGASTI Sylvie (Peujard),

Secrétaire de séance :

Mme BORRELLY Marie Claire

Vu les articles L 5721-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L5211-1 du Code Général Des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts du Syndicat Mixte Gironde Numérique au terme desquels la Communauté de Communes du Cubzaguais dispose d'un siège de délégué titulaire et un siège de délégué suppléant,

Après en avoir délibéré le Conseil Communautaire décide d'élire les représentants de la Communauté de Communes au Syndicat Mixte gironde Numérique à raison d'un délégué titulaire et un délégué suppléant.

Vu la délibération n°2014-57 du 30 avril 2014 désignant Monsieur Ludovic MANSUY titulaire et Monsieur,

Considérant la démission de Ludovic MANSUY, en sa qualité de conseiller municipal et communautaire,

Après en avoir délibéré Le Conseil Communautaire décide de désigner Michaël FUSEAU délégué titulaire et Sylvain GUINAUDIE délégué suppléant au sein du conseil syndical du syndicat mixte Gironde Numérique.

Pour : 32
Contre : 0
Abstention : 0

Enregistrée en sous-préfecture

Le :

Publiée le :

Pour extrait certifié conforme

Fait à Saint André de Cubzac
Le 29 novembre 2018

Le Président,

A. DUMAS.

